



Envoyé en préfecture le 15/11/2024

Reçu en préfecture le 15/11/2024

Publié le 18/11/2024



ID : 045-214502536-20241112-D_0052_2024-DE

COMMUNE DE PITHIVIERS LE VIEIL

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du douze novembre deux mille vingt quatre

Département du Loiret

Arrondissement et canton
de Pithiviers

Communauté de communes
du Pithiverais

N° D-0052/2024

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
19	15	17

Date de la convocation : 5 novembre 2024

Date d'affichage : 13 novembre 2024

Vote
Pour : 17
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le douze novembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CHALINE Philippe, Maire

Étaient présents : Mesdames et Messieurs CHALINE Philippe, Maire, LE BORGNE Guy, CHARBONNIER Martine, BARBIER Marie-Claude, LAIZEAU Boris, RIBEAUCOURT Pascal, Adjoint, BELLEC David, BORE Laura, CHAVANNEAU Frédérique, COLLEAU Olivier, DEROUET Hélène, HUBEAU Alain,IVALDI Emmanuelle, MENARD Eric, PERRETIN Jean-François,

Absents excusés : Madame PERON Corinne pouvoirs à Madame BORE Laura
Madame SURATEAU Céline pouvoirs à Monsieur LAIZEAU Boris

Absents : Monsieur PELLERIN Cyril – Monsieur LANGUILLE François

Secrétaire de séance : Monsieur BELLEC David

Budget Commune – Virements de crédits

Afin de procéder au règlement de certaines factures il est nécessaire de procéder au virement de crédits suivants :

- Diminuer le compte 6041 Achats d'études de 502.41 €
- Augmenter le compte 65736211 Subvention aux CCAS de 502.41 €

Le conseil municipal approuve le virement de crédits énoncé ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

LE MAIRE,

P. CHALINE

